

Gestion de la maintenance

Moins de petites mains et plus de cerveaux

Le processus de maintenance est garant du bon déroulement du processus de production, qui à son tour assure que les produits fabriqués satisfont aux exigences imposées en matière de produit ou de processus. Ces deux aspects sont indissociables. Les activités de maintenance atteignent leur objectif si les moyens de production remplissent leur fonction de manière efficace. Personne sur le terrain ne démentira cette définition.

■ ■ ■ ■ Maintenance Magazine a rencontré Herman Looghe, gérant du groupe Contracting & Maintenance chez Agoria. « Pourtant, la maintenance en Belgique peut et doit encore s'améliorer, tant du point de vue de la qualité que de la sécurité, avec les efforts conjugués des donneurs d'ordre et des adjudicataires, affirme-t-il. Il semble parfois que les activités de maintenance ne sont pas assez préparées et que leur mise en œuvre est mal maîtrisée. Ce problème, dû en grande partie à la relation et à la répartition des tâches entre le donneur d'ordre et la société de maintenance, ne peut être résolu qu'en redéfinissant la collaboration entre ces deux acteurs, qui doivent apprendre à encore mieux se connaître. Parallèlement à d'autres organisations comme la Bemas, Agoria a un rôle à jouer dans ce défi. En tant qu'organisation de secteur et d'employeurs, elle vise de toute façon une plateforme de services plus étendue, »

Un secteur à part

Les sociétés d'installation et de maintenance ne sont pas, contrairement à de nombreux membres



ing. Herman Looghe, gérant du groupe Contracting & Maintenance chez Agoria : « Pourtant, la maintenance en Belgique peut et doit encore s'améliorer, tant du point de vue de la qualité que de la sécurité, avec les efforts conjugués des donneurs d'ordre et des adjudicataires, affirme-t-il. Il semble parfois que les activités de maintenance ne sont pas assez préparées et que leur mise en œuvre est mal maîtrisée. »

d'Agoria, des entreprises de production. La plupart d'entre elles n'exercent pas leurs activités sur leur site mais sur ceux d'autres entreprises. Elles ont donc des caractéristiques et des problèmes qui leur sont propres. C'est l'une des raisons qui a conduit à la création d'Agoria Contracting & Maintenance il y a quelques

années. Un secteur à part entière qui a toute sa place à côté des différents autres secteurs d'Agoria. « C'est un secteur "à part". Différent, aussi. Différent du reste de l'industrie technologique. Notre groupe-cible se compose d'entreprises dont l'activité principale ou significative concerne l'ingénierie, l'intégration, l'installation et le montage sur sites externes, ainsi que la maintenance, le dépannage et la gestion technique des installations. Au fil du temps, la maintenance industrielle a clairement pris une importance grandissante. L'industrie est de plus en plus convaincue de l'utilité et de la nécessité d'une maintenance efficace pour optimiser la disponibilité des installations et des machines de production. Sur les marchés industriels, comme l'industrie de transformation, où les marges subissent une pression

et où la concurrence est acharnée, la fiabilité du processus de production est un atout de poids pour pouvoir faire face à ses concurrents », explique Herman Looghe. « Les exigences plus sévères en matière de sécurité, d'environnement, de rendement et de qualité qui s'appliquent actuellement aux processus de production industriels ont simultanément donné lieu à une forte augmentation de l'offre de nouveaux outils, techniques et logiciels de maintenance. »

Six mille postes à pourvoir

Il devrait y avoir six mille postes à pourvoir à tous les niveaux du secteur de l'installation et de la maintenance au cours des prochaines années. Ce problème est aggravé par l'élévation de l'âge moyen des actifs du secteur. L'objectif de Contracting



Il devrait y avoir six mille postes à pourvoir à tous les niveaux du secteur de l'installation et de la maintenance au cours des prochaines années. L'objectif de Contracting & Maintenance est de stimuler l'intérêt des élèves, notamment ceux de l'enseignement secondaire professionnel et technique pour les carrières du secteur.



& Maintenance est de stimuler l'intérêt des élèves, notamment ceux de l'enseignement secondaire professionnel et technique pour les carrières du secteur de la maintenance. Herman Looghe poursuit : « Le secteur Contracting & Maintenance doit devenir plus attractif pour les jeunes actifs (bien) qualifiés. En 2006, douze entreprises ont pris part à un projet permettant l'accès à 30 chantiers et auquel plus de 400 jeunes ont participé. Accompagnés de leurs professeurs, qui souvent ne sont pas ou pas assez familiarisés avec la problématique de la maintenance, ces jeunes ont pu découvrir les réalités du monde de l'installation et de la maintenance. Nous avons ainsi lancé, à l'automne 2006, la première édition du « Techno Rally », un événement qui offre aux jeunes la possibilité de visiter les chantiers et les postes de travail de nos membres. Très instructif, tant pour les professeurs que pour les élèves. Je suis convaincu que cet événement a contribué à améliorer l'image du secteur auprès des jeunes, comme l'a d'ailleurs montré une enquête approfondie menée après coup. Parallèlement, nous nous sommes aussi penchés en 2006 sur le problème de la concurrence déloyale. En 2007, l'enseignement et la formation demeurent des priorités, notamment avec la deuxième édition du « Techno Rally ». Les actions en faveur de la promotion de la sécurité sur les chantiers seront également poursuivies. Nous concluons ainsi des alliances avec d'autres fédérations professionnelles pour promouvoir la Charte de sécurité et le secteur décernera un prix du « Conseiller en prévention de l'année 2007 ». Bien sûr, nous consacrerons beaucoup d'efforts à l'organisation de sessions d'information sur les grands projets ou le suivi de l'évolution du marché, parallèlement à de

nombreuses sessions thématiques. Enfin, vu l'accentuation de la tendance « Moins de petites mains et plus de cerveaux », la cible d'Agoria Contracting & Maintenance s'étendra aux entreprises qui gèrent des projets sur une base globale et les font réaliser par des tiers. »

Domaines d'activité

Maintenance désigne ici l'ensemble du développement des connaissances sur les installations de production et les infrastructures techniques, leur pilotage et les prestations de services qui y sont liées. Le rendement économique du capital investi dans les moyens techniques est influencé par toutes les personnes impliquées autour de ces moyens techniques : du concepteur au spécialiste de la maintenance, de l'opérateur à l'agent de nettoyage, du directeur d'usine au spécialiste de l'environnement, etc. Il s'agit en fait du développement des connaissances stratégiques qui contribuent à l'innovation produit à partir de la production. C'est une condition essentielle pour la survie des entreprises industrielles. Il convient donc de se demander comment les conseils d'administration et autres directions (de groupes d'affaires) peuvent faire en sorte que toutes les parties concernées s'impliquent ensemble activement, ou comment l'infrastructure de connaissance et le partenariat peuvent être initiés et organisés. Herman Looghe : « Agoria Contracting & Maintenance a parfaitement conscience des problèmes qui se posent au secteur. Nous avons de bonnes relations, notamment avec la Bemas, l'association professionnelle des spécialistes de la maintenance, et avec d'autres organisations professionnelles. Nous discutons ensemble des différentes formes de collaboration possibles. Agoria Contracting & Maintenance représente aujourd'hui environ 45 % du secteur, sur un total de 150 entreprises de plus de 50 salariés. Cependant, pour simplifier un peu, nous avons réparti les domaines d'activité du secteur en six sous-activités : installations de courant fort et de courant faible pour l'industrie et les bâtiments, installations HVAC, installations électromécaniques pour équipements d'utilité publique, installations mécaniques (dont constructions en acier), gestion technique de bâtiments et installations industrielles et entretien d'installations et systèmes ». Lors d'un tour de table, les membres adhérents d'Agoria Contracting & Maintenance ont également mis en avant plusieurs points prioritaires, auxquels l'organisation consacra bien entendu toute

l'attention nécessaire. Voici les cinq points cités en priorité :

- Enseignement, formation et recrutement de personnel qualifié ;
- Sécurité, santé et bien-être sur les chantiers ;
- Capacité concurrentielle, c'est-à-dire en matière de concurrence provenant des nouveaux États membres de l'Union européenne suite à l'ouverture du marché. En collaboration avec l'État, Agoria et d'autres fédérations ont mis en place des mesures pour réglementer cette concurrence ;
- Grands projets : information sur les secteurs clients, problème des adjudications, responsabilité et autres questions du même type ;
- Réseautage et communication du secteur vers l'extérieur (visibilité, construction de l'image...).

Concurrence déloyale

La maintenance industrielle est en train de devenir une fonction critique, avec toutes les conséquences que cela implique. Herman Looghe : « Suite aux mesures prises par le gouvernement sur l'ouverture du marché du travail aux nouveaux États membres de l'UE, les autorités fédérales et provinciales ont édicté une série de mesures ou sont sur le point de le faire. Quant à l'ouverture pour les fonctions critiques, il n'y a pas encore eu jusqu'ici beaucoup d'effet sur le secteur, contrairement à ce qui s'est passé pour le bâtiment, l'horeca... Agoria Contracting & Maintenance évaluera bien sûr cette évolution et jugera si des mesures complémentaires sont nécessaires pour certains postes vacants spécifiques. Nous nous préoccupons aussi activement de la concurrence déloyale. En collaboration avec l'État, le secteur veut mettre un frein à la concurrence déloyale d'acteurs malhonnêtes qui ne respectent pas les règles sociales belges. Le projet de loi sur l'obligation généralisée de déclaration électronique pour la main d'œuvre étrangère (LIMOSA) est actuellement en cours de discussion. La loi entrera en vigueur le 1er avril 2007. Le secteur plaide néanmoins pour une limitation de la responsabilité à la relation contractuelle directe en cas de non-respect de la procédure de déclaration Limosa. » <<

Hubert Lahaut



Vous pouvez télécharger cet article sur www.mainpress.com